

ECOLE et DEMOCRATIE

Christian FORESTIER, Recteur de l'Académie de Créteil.

Je tiens à vous exprimer ma joie d'ouvrir ce Colloque qui représente un moment de liberté dans un emploi du temps chargé où la réflexion sur la pédagogie, l'Ecole et le fonctionnement de notre institution reste trop rare. Ainsi j'éprouve un grand plaisir à me trouver à côté de Maurice VERGNAUD qui me rappelle une époque, celle du Ministère d'Alain SAVARY, qui fut sans doute pour un certain nombre de militants de la cause éducative une période très féconde. Nous vivions, sans en prendre totalement conscience, une époque extraordinaire où la réflexion sur l'élève, sur le rôle démocratique de l'Ecole était au cœur de nos discussions...C'est donc avec une certaine satisfaction que je vois, aujourd'hui, notre Ministre actuel affirmer avec beaucoup de force et de conviction, ce qu'a apporté le Ministère d'Alain SAVARY.

Je suis heureux également d'avoir en face de moi des militants de la cause pédagogique. Je le dis d'autant plus facilement que les laboratoires d'idées ont disparu, et que des néopoujadismes sont apparus... Aussi, quand on a l'occasion de participer à la vie d'une Association comme la vôtre, ou de quelques autres comme la FOEVEN - que j'ai l'honneur de présider-on sent passer une bouffée d'air frais et l'on ne peut, je le répète, qu'y prendre un grand plaisir. J'espère que nous pourrions retrouver dans les années à venir des débats un peu plus aigus, un peu plus vifs et surtout un peu plus majeurs sur la politique de l'Ecole. En tout cas, ceux qui auront porté le flambeau pendant la période que nous traversons mériteront bien notre reconnaissance.

ACTUALITÉ DU THEME DU COLLOQUE

Quand Maurice VERGNAUD m'a présenté ce Colloque et son sujet, je me suis demandé si au printemps 1991, le thème de la démocratie à l'Ecole était vraiment opportun, et s'il n'y en avait pas de plus approprié. A la réflexion, je crois que c'est un excellent choix et qu'à partir de la démocratie à l'Ecole, on peut aujourd'hui et très naturellement décliner la plupart des enjeux que nous avons à affronter et des problèmes que nous rencontrons au quotidien.

L'Ecole a changé, c'est évident ; la problématique du collège, et plus encore du lycée, se pose actuellement en termes tout à fait différents. Le défi qui est lancé à l'enseignement du second degré en cette fin du 20^{ème} siècle, rappelle celui qui fut lancé à la fin du 19^{ème} siècle à l'école primaire quand il s'agissait d'alphabétiser tout un pays et de forger l'identité nationale, même s'il était sans doute plus facile à l'époque, de rassembler sur les mêmes valeurs les petits Bretons, les petits Auvergnats et les petits Picards... que de résoudre aujourd'hui les problèmes de l'intégration tels qu'ils nous sont posés, particulièrement dans l'Académie de Créteil.

Sans doute, le thème choisi pour votre Colloque l'a-t-il été avant les événements de novembre 90. Mais à Créteil, nous savions bien avant novembre qu'il y avait une montée de la violence dans nos établissements. Comment, devant cette situation, ne pas se poser des questions sur l'Ecole lieu de vie, lieu de réflexion sur la démocratie, lieu d'apprentissage de la vie scolaire ?

Mais bien sûr, comme Maurice VERGNAUD l'a dit, quelle que soit la qualité de vos travaux au cours de ces 48 heures, le sujet sera loin d'être épuisé, et nous aurons certainement encore à nous retrouver les uns et

les autres, à intervalles réguliers, dans les prochaines années pour réfléchir sur "l'Ecole et l'apprentissage de la Démocratie".

Avant même de nous poser le problème de l'apprentissage de la démocratie à l'Ecole, ne devrions-nous pas nous demander si notre Ecole est vraiment démocratique ? Quand je m'interroge sur ce sujet, j'ai le sentiment qu'il s'agit là d'un des grands chantiers à mettre en œuvre.

En effet si la "méritocratie", valeur sur laquelle nous fondons notre travail, ne me paraît pas tout à fait compatible avec la démocratie, je suis persuadé, par contre, du caractère non démocratique de l'élitisme.

La première valeur qui fondait notre croyance en l'école démocratique c'était l'égalité devant l'accès au savoir. Sommes-nous convaincus, à dix ans du vingt et unième siècle, d'avoir atteint cette égalité face au savoir ? Allons même plus loin : si cette condition est nécessaire est-elle suffisante ? Je crois qu'aujourd'hui le concept d'égalité des chances n'est plus suffisant. Cette notion, fondée sur le principe de la "méritocratie" qui a été au centre de la recherche pédagogique et du militantisme éducatif, m'apparaît aujourd'hui comme relativement obsolète.

Nous ne pouvons plus nous poser la question en ces termes ; c'est l'égalité des résultats qu'il faut atteindre.

Ainsi, nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir dans la recherche de la démocratisation, dans les domaines du savoir, de la compétence et de la qualification.

Deuxième élément sur lequel nous fondions notre croyance en une école démocratique : l'affirmation que nous devons nous intéresser au plus grand nombre. Aujourd'hui, cela ne suffit plus. Ce n'est pas seulement au plus grand nombre, mais à tous que nous devons nous intéresser. Je vous rappelle que la loi d'orientation de juillet 1989 prévoit la qualification de tous : plus un élève ne doit quitter le système éducatif en situation d'échec. Cette formule est lourde de signification même si elle est la moins médiatisée de toutes celles qui sont inscrites dans cette loi.

La gestion de l'Ecole est-elle fondamentalement démocratique ? Nous nous en persuaderions volontiers, en nous référant à l'élection des délégués des élèves, et à l'affirmation de l'existence d'une communauté scolaire. Sommes-nous cependant certains que cette communauté scolaire existe réellement, que tous ses membres y sont parfaitement intégrés, les ATOS au même titre que les enseignants, ces derniers au même niveau que l'administration, et que les élèves sont considérés par les uns et par les autres comme des interlocuteurs et des partenaires ? Permettez-moi d'en douter.

Telles sont les interrogations dont je voulais vous faire part avant d'aborder le thème même de la démocratie à l'Ecole. De ces interrogations découle en tout cas une certitude : l'école démocratique à laquelle nous aspirons tous reste à construire. Les inégalités subsistent. Certaines sont extérieures à l'Ecole car si nous savons bien que la catégorie sociale d'origine pèse fortement sur le devenir de nos élèves, nous savons aussi que garçons et filles ne sont pas traités de la même manière par la société. Mais d'autres inégalités sont propres à l'institution scolaire : par exemple qu'un élève de Toulouse ou de Montpellier ait trois fois plus de chances d'accéder à un diplôme qu'un élève de Créteil, de Picardie, ou du Nord-Pas-de-Calais reste pour le moins choquant. Cette inégalité n'est pas le reflet d'une inégalité extérieure, elle est générée par le système scolaire lui-même. Le chemin à parcourir pour aboutir à une véritable démocratisation de l'Ecole est-vous le voyez-encore relativement long.

Je ne crois pas pour autant que ces constatations, nous interdisent de réfléchir sur l'Ecole, lieu d'apprentissage de la démocratie. Soyons au contraire convaincus qu'aujourd'hui l'Ecole a certainement un rôle essentiel à jouer dans ce domaine.

COMMENT L'ECOLE PEUT-ELLE PERMETTRE L'APPRENTISSAGE DE LA DEMOCRATIE ?

PAR SES CONTENUS

C'est d'abord par ses contenus que l'Ecole peut jouer un rôle dans l'apprentissage de la démocratie. J'ai le sentiment que les contenus des programmes ne sont ni élaborés, ni enseignés en fonction des élèves. Ils sont encore conçus pour transmettre des valeurs correspondant à des publics minoritaires. On peut noter avec une certaine tristesse que le Conseil National des Programmes, installé depuis bientôt un an, a surtout réfléchi aux structures scolaire et qu'il ne s'est pratiquement pas interrogé sur les contenus.

Si notre enseignement doit transmettre les valeurs fondamentales que sont, les droits de l'homme, les libertés, la démocratie, la citoyenneté encore faut-il encore faire passer ces principes dans des contenus qui traduisent bien l'idée que l'Ecole doit s'adresser à tous. Jusqu'à présent, nous avons demandé aux élèves de s'adapter à l'Ecole alors qu'une réelle démocratisation implique que l'Ecole s'adapte aux élèves.

PAR SES PRATIQUES

L'Ecole peut également favoriser l'apprentissage de la démocratie par ses pratiques et, en tout premier lieu, par la manière même d'enseigner. J'ai constaté avec plaisir que votre Association a consacré un Cahier à ce sujet et qu'une des commissions de ce Colloque s'interroge sur : "L'acte d'enseigner est-il démocratique ?".

PAR LA PLACE DONNÉE À L'ÉLÈVE

Placer l'élève au centre du système éducatif, c'est le rendre acteur, le rendre responsable. Sommes-nous tous convaincus de cette nécessité et faisons-nous vraiment tout ce qu'il faut pour y arriver ? Je suis loin d'en être sûr. Il nous reste beaucoup à faire, beaucoup à inventer en ce qui concerne l'apprentissage par nos élèves de la vie en société et du fonctionnement des instruments prévus à cet effet : coopératives de classes, foyers socio-éducatifs, conseils de délégués... Les événements de novembre 1990 ont débouché, en ces domaines, sur des textes qui doivent nous interpeller sur la volonté des uns et des autres de faire vraiment fonctionner ces nouvelles institutions.

PAR UNE LAÏCITÉ AUTHENTIQUE

Quand on s'interroge sur l'Ecole, comment ne pas évoquer le problème de la laïcité ? Le débat de l'automne 89, autour des foulards, n'a été en fait qu'une caricature de débats opposant différents intégrismes. Je ne crois pas, pour ma part, que le vrai débat se résume à une opposition entre partisans du pluralisme, du pluriculturel, et partisans de l'intégration.

La laïcité, à mes yeux, ne saurait se nourrir de l'exclusion. Et je ne pense pas que des interdictions résoudre ces problèmes. Malraux avait prédit que nous serions confrontés au fait religieux, et c'est bien ce qui se produit aujourd'hui. Je suis convaincu que le meilleur remède aux intégrismes, quels qu'ils soient, reste encore - et surtout par rapport aux populations immigrées - l'Ecole. Et l'Ecole ne doit donc pas pour défendre la laïcité aller jusqu'au bout d'une logique qui conduirait à l'exclusion, antinomie de cette laïcité.

PAR DAVANTAGE D'INITIATIVE ET D'AUTONOMIE SUR LE TERRAIN

Un mot encore pour en venir à ce qui va fonder notre démarche et notre réflexion dans les prochaines années. Je reprendrais volontiers ce que disait hier soir un de nos collègues, proviseur d'un lycée de l'Académie de Versailles, à l'émission Ex Libris de P. POIVRE D'ARVOR "La réponse est au plus près du terrain". Nous découvrons non sans une certaine surprise que l'Ecole normative, qui était notre fierté (tous les petits Français lisant la même chose, le même jour, à la même heure), que cette Ecole du "mythe identitaire" - expression chère à André DE PERETTI - a échoué. Un siècle d'école centralisée a finalement permis l'émergence d'un système scolaire inégalitaire et hétérogène. Si nous voulons plus d'égalité, plus de démocratie, nous devons laisser à chaque établissement et à chaque acteur beaucoup plus d'autonomie. D'où l'émergence actuelle du concept de Projet d'établissement. Pour ma part, je considère qu'il est de ma responsabilité en tant que représentant du Ministre dans mon Académie, de fixer les objectifs et de rappeler les enjeux. Mais je ne prétends pas savoir comment faire en sorte que chaque jour, dans la vie quotidienne d'une école, d'un collège ou d'un lycée, ces objectifs soient atteints. Pour y parvenir il faut par ailleurs laisser le maximum d'initiatives l'ensemble des acteurs. Ainsi les droits nouveaux acquis par les lycéens doivent être considérés par tous comme inévitables. Aujourd'hui dans nos lycées, le quart ou le tiers de nos élèves est majeur.

Demain, en tenant compte de ce que sera le post-baccalauréat, ce seront trois, quatre, sinon cinq cent mille élèves qui seront dans cette situation. S'imaginer que cette réalité ne va pas se traduire dans les faits par des pratiques et des structures nouvelles, c'est faire preuve d'un réel aveuglement. De plus ces droits acquis par les élèves vont se traduire par des devoirs supplémentaires pour l'institution. Si nous désertons le terrain de l'apprentissage de l'expression démocratique, d'autres l'occuperont, et demain, la place laissée à la "démocratie" (avec guillemets volontaires) sera utilisée par des minorités. Tous ces éléments me confortent dans l'idée qu'il n'y a pas de possibilité d'évolution importante du système éducatif sans une plus grande autonomie des établissements et sans un renforcement du pouvoir d'initiative des chefs d'établissement.

Tout ce que je viens de dire un peu rapidement, toutes ces réflexions à voix haute sur la démocratie à l'Ecole, sur l'Ecole lieu d'apprentissage de cette démocratie, risquent de voir une partie de leur sens perdue, ou en tout cas appauvrie si l'on ne rétablit pas l'image de l'Ecole, et si l'on n'arrive pas à convaincre nos collègues qu'il font un métier important, qu'il ne sont pas en échec et que, sans eux, ce pays ne peut que régresser. Je n'ai pas le sentiment qu'ils en soient tous persuadés, et je suis toujours attristé, lorsque je constate que cette profession est certainement la seule, dans ce pays, qui prenne un malin plaisir à donner une image négative d'elle-même. Je voudrais que tous ensemble nous expliquions que la fonction de l'école est une des plus importante qui soit. Notre société industrielle qui disparaît ne pourra donner naissance à une société nouvelle que grâce à la démocratisation de l'intelligence, par l'accession de tous à la qualification et au savoir.